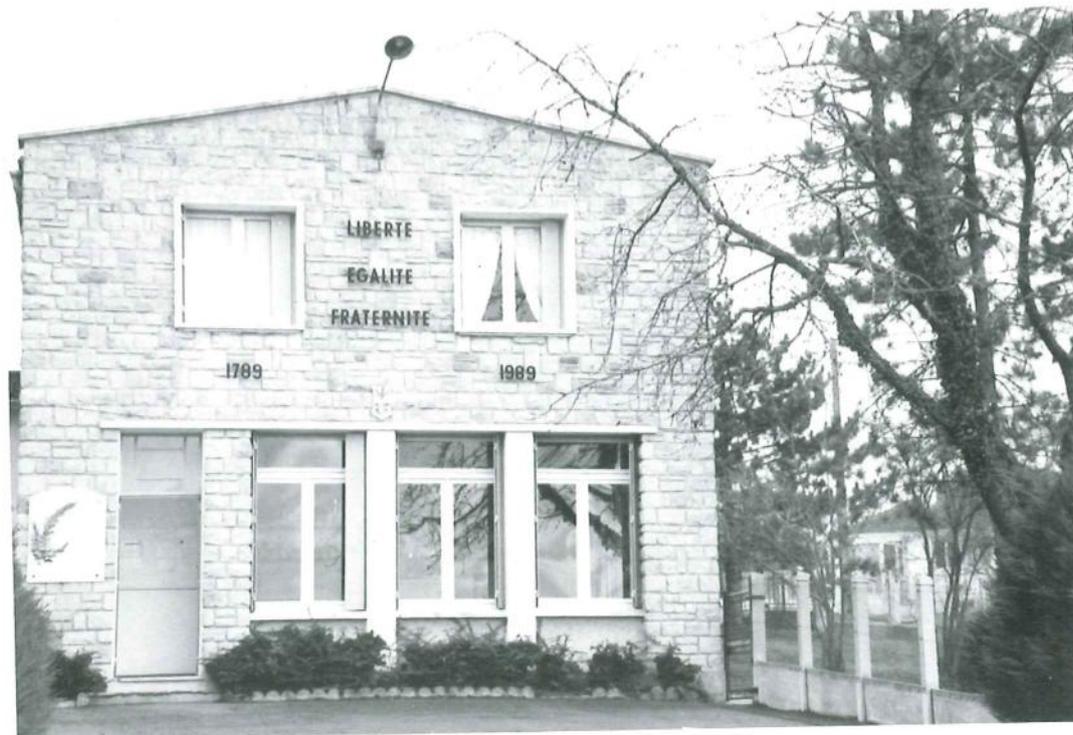


BULLETIN MUNICIPAL N°4

OMEY 92



OMEY 1958 - LA MAIRIE



S O M M A I R E

=====

L'éditorial

Les finances communales

Les réalisations et projets municipaux

Les écoles

La vie associative

Un regard sur le passé

Nos joies et no

Les information es

L ' EDITORIAL

Le souci constant du Maire et de son Conseil Municipal est d'œuvrer pour améliorer la vie communale et rendre le village plus propre, plus coquet, plus vivable.

Vous verrez dans ce bulletin les nombreux travaux réalisés cette année et ceux envisagés pour 1993.

Pour faire face à toutes les dépenses communales et extérieures, il faut bien sûr, des recettes, qui sont fournies en grande partie par les impôts communaux (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, taxe professionnelle) dont les taux sont fixés par le Conseil Municipal. La commune d'Omey peut s'enorgueillir d'être parmi les communes du département, une de celles où les taux sont les plus bas. L'impôt sur le revenu ne dépend pas du Conseil Municipal.

Le Maire est aussi chargé de garder et d'entretenir les biens communaux (réseaux : Voirie, électricité, assainissement, bâtiments...) et j'aimerais que les parents inculquent à leurs enfants le respect des choses publiques, ce qui éviterait peut-être, les actes de vandalisme préjudiciables à tous.

La vie communale est l'affaire de tous ; chacun peut faire des suggestions pour son amélioration, toute idée nouvelle sera examinée avec attention.

La nouvelle année approchant, je souhaite à tous de passer les fêtes de Noël en famille, en essayant d'oublier un moment, les guerres et famines malheureusement trop nombreuses, et je vous présente à tous, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, les meilleurs voeux de bonheur et de santé.

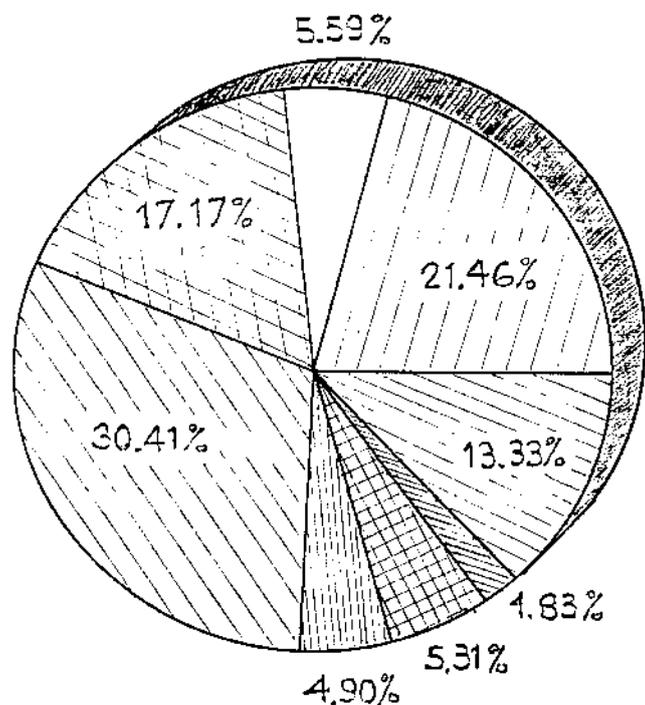
J. PERRAULT ;

LES FINANCES COMMUNALES

Chiffres des budgets primitif et supplémentaire qui ont été adoptés en réunion de CONSEIL les 28 mars et 27 juin 1992.

Section de fonctionnement

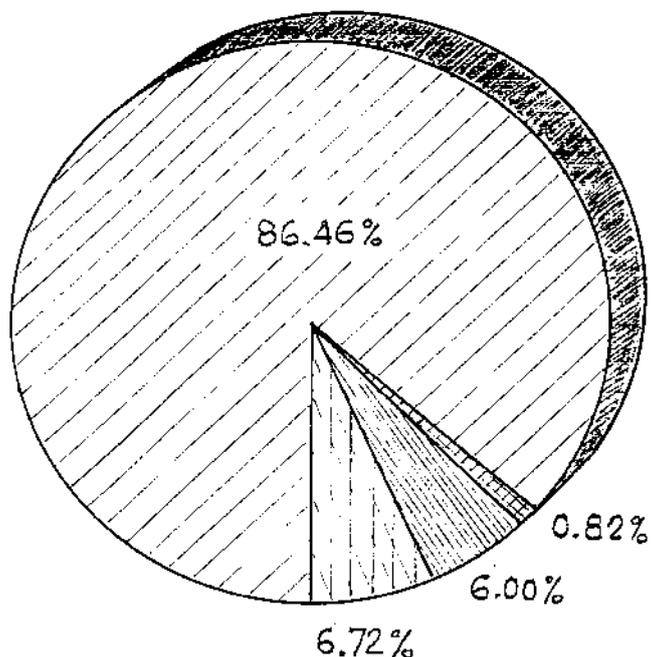
a) Les dépenses :



	Frais du personnel	319 500,00
	Charges communales	514 343,00
	Participations (aide sociale)	133 983,00
	Entretien travaux voiries bâtiments - Electricité	411 420,00
	Prélèvements pour dépenses d'investissement	728 637,00
	Frais de gestion générale	117 500,00
	Denrées - fournitures (combustible prod. d'ent.)	127 000,00
	Subventions-Allocations	43 650,00

Total des dépenses : 2.396.093,00

b) Les recettes :



	Contributions directes et taxe professionnelle	2.071 627,00
	Dotations de l'Etat	161 087,00
	Recouvrements - Subventions	143 696,00
	Impôts directs-indirects	19 683,00

Total des recettes : 2 396 093,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Les dépenses

Report exercice 1991	88.845.-
Acquisition de biens	148.200.-
Travaux de bâtiments, de génie-civil et remboursements emprunts SIVOM	323.358.-
Total des dépenses	760.403.-

b) Les recettes

Prélèvement sur recettes de fonctionnement	728.697.-
Fonds et remboursement de TVA	17.131.-
Recouvrement d'emprunt(capital) Pogy -Ecoles maternelles	14.575.-
Total des recettes	760.403.-

TABLEAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Année 1992

	<u>Taux</u>	<u>Base</u>	<u>Produits</u>	
Taxe d'habitation (T.H.)	4.71	661.000	31.133	- 13,44%
Foncier bâti (F.B.)	3.56	5.233.000	186.295	+ 19,80%
Foncier non bâti (F.N.B.)	11.15	75.000	8.362	+ 4,20%
Taxe professionnelle (T.P.)	4.05	16.209.690	656.492	+ 8,45%

Rappel des taux antérieurs

	<u>1991</u>	<u>1990</u>	<u>1989</u>	<u>1988</u>	<u>1987</u>	<u>1986</u>	<u>1985</u>
T.H.	4.53	4.58	4.45	4.30	4.10	3.73	3.11
Moy. Départ.	14.62	14.33	14.59	14.69	14.86	14.74	14.64
F.B.	3.42	3.46	3.36	3.25	3.10	2.82	2.35
Moy. Départ.	18.88	18.52	18.76	18.62	18.83	18.67	18.54
F.N.B.	10.71	10.83	10.52	10.17	9.69	8.81	7.35
Moy. Départ.	17.46	17.09	17.59	17.35	17.25	16.46	17.09
T.P.	3.89	3.94	3.83	3.70	3.52	3.20	2.67
Moy. Nationale	13.05	12.74	12.98	12.91	13.01	12.91	12.76

REALISATIONS ET PROJETS MUNICIPAUX

Transformateur EDF - Clôture - Benne à verre

Courant septembre l'EDF a procédé à la démolition de l'ancien transformateur situé près de la salle de pompage et l'a remplacé par un nouveau plus petit par la taille, mais techniquement plus performant.

A la suite de ces travaux, la clôture entourant ce site a été modifiée, un muret en parpaings, un grillage et des portes ont été posés. Ces travaux ont également nécessité le déplacement d'un réverbère. Une dalle en béton a été coulée afin d'y mettre la benne pour la récupération des verres, ce qui donne maintenant un aspect plus accueillant à cet endroit.

Terrain des Sports

Après avoir procédé l'année passée, à la pose d'un revêtement d'enrobé, nous avons poursuivi l'aménagement par différents travaux :

- Pose d'un grillage de protection le long des bâtiments scolaires
- Marquage au sol des différents jeux
- Réfection des panneaux de basket
- Aménagement du sol, praticable désormais par temps de pluie
- Bordures de stabilisation
- engazonnement des talus
- Pose d'un banc.

Les enfants ont déjà pu profiter d'un baby-foot d'extérieur, en attendant d'avoir la possibilité de s'initier à la pratique du tennis de table, grâce à deux tables en béton qui seront très prochainement installées.

Compte tenu des dépenses engagées pour la revalorisation de ces lieux, dépense de 154.000 frs, nous espérons que les utilisateurs auront à coeur de respecter ces installations et prendront conscience des efforts réalisés pour leurs loisirs.

Bâtiments Communaux et immobilisations diverses

Les façades des logements occupés par les enseignantes ont été repeintes.

Les fenêtres de la salle du C.C.L. ont été remplacées par des baies coulissantes plus pratiques et plus esthétiques.

Afin de rendre l'école plus attractive pour les enfants, des jeux d'éveil en bois ont été placés dans la cour. De même, une mezzanine a été installée.

Tout dernièrement, des cellules photoélectriques commandant l'éclairage public ont été mises en place, elles permettent le fonctionnement automatique des réverbères, selon l'intensité lumineuse.

Suite à la manoeuvre de secourisme organisée en 1991 avec les pompiers de La Chaussée, il s'était avéré qu'un poteau incendia normalisé devait être installé près du château. Ceci a été fait

LES ECOLES

Lors de sa réunion le premier février, le Conseil Municipal apprend par lettre de Monsieur l'Inspecteur Académique datée du 21 Janvier, la suppression d'une classe primaire du regroupement pédagogique Omev-Pogny.

Rien n'a pu arrêter cette décision, syndicat des Instituteurs, Enseignants, Parents d'élèves et Conseils Municipaux Omev-Pogny. Le constat est là, les effectifs sont en baisse, le mouvement commence à se faire sentir au niveau des écoles maternelles.

L'Inspecteur Académique a tranché. en faisant fermer la dernière classe primaire pour l'intégrer aux 3 classes existant à Pogny. En conséquence, Madame TSCHAMBSER a quitté Omev pour un poste à Sarry.

Les effectifs du regroupement se répartissent ainsi :

Ecoles maternelles à Omev :

Deux classes sont composées de :

Section années 89-90 - 2 et 3 ans - 26 élèves dont 6 d'Omev

Institutrice : Madame BRES

Section années 87-88 - 4 et 5 ans - 25 élèves dont 11 d'Omev

Institutrice : Madame BOURDEAU

Les enseignantes sont assistées de :

1 ASEM à temps complet - Melle FAUL Catherine

1 ASEM à temps partiel - Madame RAULIN Anne-Marie

Passage en CP à la prochaine rentrée scolaire : 5 élèves d'Omev
8 élèves de Pogny

Pas de nouvelles inscriptions au niveau d'Omev, pas de naissances en 1991.

Ecoles Primaires à Pogny : 3 Classes composées de :

1 groupe CP 15 élèves dont 5 d'Omev

1 groupe CE 1 5 élèves dont 0 d'Omev

Institutrice : Madame LECLERC

1 Groupe CE 1 9 élèves dont 6 d'Omev

1 Groupe CE 2 13 élèves dont 3 d'Omev

Instituteur : Monsieur BOULANT

1 Groupe CM 1 9 élèves dont 3 d'Omev

1 Groupe CM 2 11 élèves dont 5 d'Omev

Instituteur : Monsieur LECLERC

Devant son état de vétusté, il a été procédé à la pose d'un nouveau grillage plastifié devant la HLM.

Après plus de 10 ans de service, la tracto-tondeuse a été remplacée. Nous avons également fait l'acquisition d'une machine à tracer le terrain de football.

EN PROJET

Lors des dernières réunions, il a été décidé par le Conseil Municipal de :

- Remettre en état la toiture du C.C.L. en raison des fuites d'eau provoquées par les récents orages. Le plafond de la grande salle en a bien souffert.

- D'engager des pourparlers avec la C.G.E. au sujet de la télésurveillance de la station de pompage.

- de refaire le trottoir devant la HLM, ces travaux bien que programmés sur 1992 n'ont pu être effectués. Ce projet à la charge du Département n'est pas passé en commission.

- de faire une nouvelle tranche de travaux de voirie - routes et trottoirs

- d'aménager un espace vert dans la zone non constructible du dernier lotissement.

Détail des dépenses d'investissements 1992

- Salle de Pompage	Mur - grillage - benne	29.786.-
	Déplacement réverbère	3.298.-
- Terrain des Sports	Aménagement aire de jeux	75.470.-
	Clôture	17.286.-
	Marquage terrain	1.400.-
	Aménagement sol	40.163.-
	Gazon	1.807.-
	Banc	1.050.-
	Baby-foot	14.600.-
	Tennis de table	3.084.-
Bâtiments communaux et Immobilisations diverses	Peinture façade	45.810.-
	Fenêtres	43.051.-
	Jeux d'éveil	9.823.-
	Mezzanine	4.521.-
	Bibliothèque école	1.180.-
	Cellules photoélectriques	5.990.-
	Poteau incendie	11.829.-
	Tondeuse	15.000.-
	Machine à tracer	1.881.-
	Clôture HLM	5.545.-
	Drapeaux	973.-

Comparaison des effectifs

		<u>Rentrée 89/90</u>	<u>Rentrée 92/93</u>
Ecoles maternelles			
2 classes	Omey	17	17
	Pogny et autres	35	34
Ecoles primaires			
	Omey	22	22
	Pogny	59 (4 classes)	40 (3 classes)

Ces chiffres montrent donc une stabilité pour Omey, tandis qu'une baisse est constatée au niveau des élèves de Pogny .

La vie scolaire c'est aussi celle des jeunes qui fréquentent les Etablissements secondaires ou supérieurs :

Collège Jean Moulin St-Memmie :

14 élèves - 7 filles et 7 garçons (en 89/90 17 élèves)

Lycée Pierre Bayen - Châlons-s-Marne

3 élèves - 3 filles (en 89/90 3 élèves)

Lycée Privé Charles Péguy - Châlons-s-Marne

1 élève - 1 fille

Lycée d'Enseignement Technique Oehmichen - Châlons-s-Marne

4 élèves - 3 filles et 1 garçon (en 89/90 3 élèves)

Lycée d'Enseignement Professionnel Oehmichen - Châlons-s-Marne

6 élèves - 2 filles et 4 garçons (en 89/90 4 élèves)

Lycée Professionnel Saint-Joseph - Châlons-s-Marne

3 élèves - 1 fille et 2 garçons (en 89/90 1 élève)

Lycée d'Enseignement Technologique et professionnel St-Vincent de Paul -Châlons

1 élève - 1 fille

Ecole professionnelle Agriculture Somme-Suippe

1 élève - 1 garçon

Lycée François Arago - Reims

1 élève - 1 garçon

Lycée Régional Technique - Val de Murigny - Reims

1 élève - 1 garçon

Lycée Doctrine Chrétienne - St-Dizier

1 élève - 1 fille

I.U.F.M. Nancy

1 élève - 1 fille

Université de Nancy - Lettres

1 élève - 1 fille

Si nous comparons, 38 élèves en enseignement secondaire ou supérieur, contre 36 pour l'année 89/90.

La rentrée en 6° au Collège Jean-Moulin à St-Memmie a eu lieu pour 5 élèves qui avaient dans leurs cartables les dictionnaires remis par Mr le Maire, le jour de la cérémonie du 14 Juillet à Omey. Il s'agit de :

Alexandre Angélique - Aeschbach Jessy - CUGLIETTA Christophe - Gay Rachel et Raulin Arnaud



Riz pour la Somalie

Les enfants ont été sensibilisés par cette opération, c'est en effet une collecte de :

37 Kgs pour les écoles maternelles
66 Kgs pour les écoles primaires

qui a été faite.

Dotation pour les élèves de Maternelle et de Primaire

Coopérative scolaire, fournitures etc... 210 Frs par élève
Fête de Noël, spectacle, jouet 120 Frs par élève

Ces subventions sont allouées par les communes des deux villages au prorata du nombre d'enfants scolarisés.

LA VIE ASSOCIATIVE

Pin-Pon ou Bravo les pompiers !

Effectif : Depuis le premier Janvier, Francis Paris habitant rue Georges Brassens est venu renforcer notre corps de première intervention.

Bienvenue à ce nouveau volontaire pour son dévouement dans un but communautaire.

Dons: A l'occasion du mariage NIEWIADOMSKI-EXCOFFIER, une somme de 203,20 Frs. a été remise à l'amicale, par la famille.

Remerciements aux généreux donateurs et tous nos voeux de bonheur aux jeunes époux.

Formation : A la Sainte-Barbe, Monsieur le Maire a remis le diplôme du Brevet National de Secourisme au sapeur Franck Berton, pour un stage suivi avec succès au C.S.P. de Châlons-s-Marne.

Un stage A.R.I. (Appareil respiratoire isolant) a été suivi en Avril dernier par le caporal Joël Perrault.

Information : Un geste qui aurait pu être lourd de conséquence a eu lieu fin Juillet! la clé du local Incendie a disparu après destruction du verre de sécurité de la boîte à clés.

Conseils : L'hiver est là ! avez-vous pensé à l'entretien de vos conduits de cheminées ?

Le tuyau d'alimentation de votre gazinière est-il récent ?

Le feu n'est pas une fatalité, c'est le châtement de notre ignorance et de notre négligence.

Aux conducteurs de deux roues, portez votre casque, c'est obligatoire même en agglomération; sortez avec précaution des voies privées...

Aux petites causes grands effets dit l'adage, donc restons vigilants...

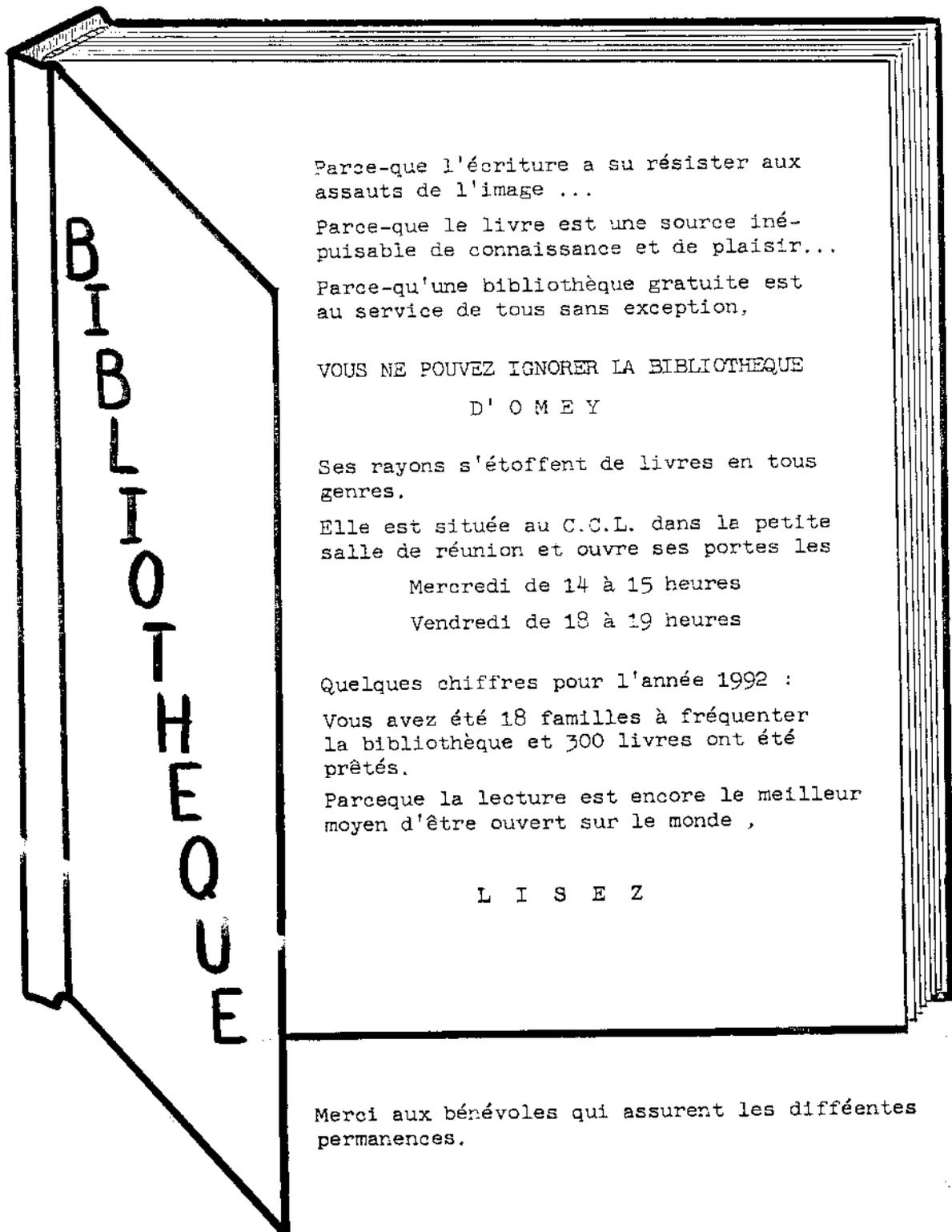
RALLYE TOURISTIQUE

C'est le dimanche 31 Mai, que le rallye touristique a eu lieu.

Une quinzaine d'équipages s'étaient donné rendez-vous devant le C.C.L. Après avoir reçu le questionnaire, chacun se dirigea dans la direction qui lui semblait être la bonne.

Tout au long de ce périple, les participants purent découvrir le pays d'Argonne, rencontrer un potier, un tourneur sur bois et admirer un chêne d'une circonférence de 7 mètres, à un mètre du sol.

Hélas, le soleil n'était pas de la partie, mais malgré tout le pique-nique se déroula dans la bonne humeur, dans la salle de la mairie de La Neuville-au-Pont, aimablement mise à disposition par la commune.



Parce-que l'écriture a su résister aux assauts de l'image ...

Parce-que le livre est une source inépuisable de connaissance et de plaisir...

Parce-qu'une bibliothèque gratuite est au service de tous sans exception,

VOUS NE POUVEZ IGNORER LA BIBLIOTHEQUE
D' O M E Y

Ses rayons s'étoffent de livres en tous genres.

Elle est située au C.C.L. dans la petite salle de réunion et ouvre ses portes les

Mercredi de 14 à 15 heures

Vendredi de 18 à 19 heures

Quelques chiffres pour l'année 1992 :

Vous avez été 18 familles à fréquenter la bibliothèque et 300 livres ont été prêtés.

Parceque la lecture est encore le meilleur moyen d'être ouvert sur le monde ,

L I S E Z

Merci aux bénévoles qui assurent les différentes permanences.

LE SPORT

Section Football

Le ballon rond saison 1991 - 1992

INITIATIVE devenue REALITE. Après plusieurs rencontres et discussions entre le C.C.L. et le F.R. Pogny, nous avons pu mettre en place l'ENTENTE POGNY-OMEY sous l'égide du C.C.L., regroupant neuf villages dont trois de la Moivre.

Quarante jeunes sous les couleurs du C.C.L. ont pu évoluer et pratiquer leur sport favori :

2 équipes de Poussins à 7 - nés de 1980 à 1984 (dont une poussine)
19 engagés : 4 d'Omev - 6 de Pogny - 5 de Francheville - 3 de Coupéville
1 de Saint-Jean sur Moivre.

Encadrement BRIGNOLI M - CHENU P - CHARLIER G - CUGLIETTA F. - CHAUVET P
GAUVIN G.L. - KESLER P. - BENOIT C. - LEBONVALLET G.

1 équipe de Benjamins à 7 - nés de 1979 à 1980
10 engagés : 2 d'Omev - 2 de Pogny - 4 de Francheville - 1 de La Chaussée
1 de Coupéville.

Encadrement EXCOFFIER G. - ALEXANDRE D. - CHAOMLEFFEL S. - MANGEON A -
KHAOUS M. - JEANNIN H.

1 équipe Minimes Cadets à 7 - nés de 1975 à 1978

11 engagés : 3 d'Omev - 2 de Pogny - 3 de Cheppes-la-Prairie - 1 de Togny-
aux-Boeufs - 2 de Francheville.

Encadrement CHAOMLEFFEL C. - BRIGNOLI J.P. - COLLARD M. - BOULANT M. -
LE FRANC R. - LELOUP D.

Les 4 équipes sont engagées en UFOLEP secteur Vitry-le-Francois.

Challenge de l'amitié :



POUSSINS A



POUSSINS B



BENJAMINS



MINIMES - CADETS

Résultats et prestations en UFOLEP

- POUSSINS - Championnat
 1er pour l'équipe A et 13° pour l'équipe B sur 18
- Tournoi à Vitry-en-Perthois.
 2° pour l'équipe A et 6° pour l'équipe B en Challenge
 - Pas de coupe de secteur pour les Poussins championnat trop chargé.

- BENJAMINS-Championnat
 3° sur 5 équipes
- Tournoi à Vitry-en-Perthois
 engagés en benjamins Minimes ont terminé 3° en consolation.

- MINIMES - Championnat
 CADETS 3° sur 11 équipes
- A 7
- Tournoi à Vitry-en-Perthois
 2° en consolation sur 4 équipes

Participation au cross du secteur de Vitry-le-François le 18 Janvier 92 à Larzicourt.

16 jeunes ont pu y concourir.

- 8 Poussins - Classement par équipe 8° avec 182 points
- 4 Benjamins " " 7° avec 195 points
- 3 Cadets
- 3 Juniors-Seniors Dirigeants

Le prochain cross aura lieu à Dommartin-Lettrée le samedi 16 Janvier 1993.
 Préparez vos pointes !

Le Football a continué avec son tournoi annuel, qui s'est déroulé cette fois en fin de saison, le samedi 4 Juillet.

16 Equipes engagées contre 19 de prévues.

- 3 Equipes en Poussins 2° pour l'ENTENTE POGNY-OMEY
- 4 Equipes en Poussins-Benjamins 1° " " "
- 5 Equipes en Benjamins-Minimes 5° " " "
- 4 Equipes en Minimes-Cadets 4° " " "

Récompenses : 1 Coupe pour chaque équipe
1 Coupe du Fair Play pour chaque catégorie

L'Entente de Pogny-Omey, l'a emporté chez les Poussins-Benjamins et chez les Minimes-Cadets.

Pendant cette journée, buvette, frites, merguez sortie également du PIN'S de l'ENTENTE POGNY-OMEY et premier jour de vente. Nous précisons à ce sujet qu'il en reste encore à votre disposition au prix de 20 frs.

Selon la coutume, les joueurs, les responsables, les organisateurs et leurs invités se sont retrouvés dans la salle du C.C.L., le 25 Janvier, pour tirer les Rois. Soirée agréable, devant son succès, nous la renouvelerons.

Les Joueurs et l'Encadrement ont organisé le bal du FOOT, le 21 mars. La recette a été relativement médiocre.

C'est également au cours de l'année 1992 qu'est sorti le premier calendrier de l'ENTENTE POGNY-OMEY, la vente a été effectuée par les jeunes. Remerciements à tous pour votre bon accueil.

La saison 1992/1993 s'annonce aussi sous de bons auspices avec la continuité de l'ENTENTE POGNY-OMEY.

Nous comptons sur un effectif de :

- 33 Licenciés Joueurs
- 3 Equipes engagées - Poussins à 7 - Benjamins à 7 - Minimes-Cadets à 11
- 20 Licenciés Encadrement.

LE RECONNAISSEZ-VOUS ?



Voici le calendrier des équipes engagées dans le championnat UFOLEP secteur de Vitry-le-François.

Matches à Omev sur le terrain municipal :

POUSSINS contre		BENJAMINS contre	
03.10.92	FR Sompuis	10.10.92	USC La Chaussée/Marne
17.10.92	RC Loisy B à 14h30	14.11.92	FR Broussy-le-Gd
14.11.92	AS Blacy	05.12.92	JS Fontaine-Denis
09.01.93	RC Loisy A	09.01.93	US Couvrot
30.01.93	AS Sompuis à 14h30	30.01.93	RC Loisy à 14h30
20.03.93	FC Somsois	20.03.93	EF Clamanges Soudron
27.03.93	USC La Chaussée/Marne	17.04.93	AS Bignicourt/Marne 14h30
		22.05.93	FR Dommartin-Lettrée
MINIMES-CEDETS contre			
17.10.92	US Chatelraould		
21.11.92	USC La Chaussée/Marne		
30.01.93	US Couvrot		
20.03.93	AS Marolles		
17.04.93	AS Sapignicourt		

Sauf indication contraire, l'horaire des matches est à 15 heures.

Cet exposé peut paraître un peu long, mais pour qu'un club tourne, et qu'il équilibre son budget de fonctionnement, nous avons besoin de manifestations sous toutes ses formes.

Quel est le jeune qui ne tape pas dans un ballon ! aussi pour combler les fervents du ballon rond, nous devons, encadrés de bénévoles, continuer à opérer avec sérénité, en apportant du même coup, une animation non négligeable au sein du village.

Tennis de Table

L'équipe départementale III, se classe 2° sur 7 équipes.

Deux joueurs, un garçon et une fille, ont participé à la finale Départementale du Premier Pas Pongiste. La fille a pris part à la finale régionale et a terminé 7° de sa catégorie. Celle-ci a également participé en Juillet à un stage de perfectionnement d'une semaine, à Sedan.

Un tournoi a été organisé le 10/11, il a rassemblé une cinquantaine de joueurs et joueuses non classés, et jusqu'à 55 classés.

Pour la saison 92/93, la section n'a pas engagé d'équipe en F.F.T.T.

Nous vous rappelons que l'entraînement a lieu tous les mardi à 20 h dans la salle du C.C.L. d'Omev. Nous accueillons toutes les personnes intéressées par la pratique du tennis de table. Responsable Mr. Raulin Jacky, Tel. 26.67.74.11

BONNE ANNEE SPORTIVE POUR 1993 !

UN REGARD SUR LE PASSE

Comme à l'accoutumée, nous transcrivons ci-après quelques délibérations du Conseil Municipal d'Omey, qui nous paraissent refléter les us et coutumes de l'époque :

08.02.1850 - Fermeture des cabarets

Lors de sa séance le Conseil Municipal a arrêté ce qui suit :

Article 1er

Il est défendu aux cabaretiers, limonadiers et aubergistes de conserver et de recevoir dans leurs cafés, auberges ou cabarets, soit les habitants de la commune, soit les étrangers qui seraient occupés à manger et à boire. et de leur vendre et débiter du vin, liqueurs ou autres boissons, à savoir :

du 1er Novembre au premier Avril : après huit heures du soir
du 1er Avril au premier Novembre : après neuf heures du soir

Article 2

La retraite sera annoncée au son de la cloche les jours du dimanche et de fête. Tous les lieux devront être fermés au plus tard, une demi-heure après les heures ci-dessus fixées.

Le présent arrêté sera soumis à l'approbation de Monsieur le Préfet et affiché et publié dans les communes et chez tous les habitants y domiciliés.

Le Maire d'Omey - Jean Debeury

03.05.1852 - Prestation du serment

L'an 1852, le 3 Mai à midi, le Conseil Municipal de la commune d'Omey s'est réuni extraordinairement d'après la circulaire de Monsieur le Préfet en date du 23 Avril 1852, concernant la prestation du serment de MM. les Maire, Adjointes et membres du Conseil Municipal de chaque commune, à la Constitution et au Président, en vertu de l'article 14 de la Constitution.

Présents : Messieurs Jean Debeury Maire, Champenois-Poirat, Vigy Charlier, Bastien, Noël Vigy, Millet, Pin Jean-Baptiste, Delacort Paul, membres du Conseil actuel, les deux autres membres, Messieurs Mathieu et Champenois-Prin étant démissionnaires depuis 1849.

La séance ayant été déclarée ouverte, Monsieur le Maire donne lecture de la circulaire de Monsieur le Préfet et prête serment devant le Conseil Municipal en ces termes :

"Je jure obéissance à la Constitution et fidélité au Président".

Messieurs les membres du Conseil Municipal à tour de rôle, prêtèrent successivement le serment exigé par l'article 14 de la Constitution et terminèrent la séance par le cri unanime de " Vive Napoléon".

De ce qui précède, procès-verbal a été immédiatement dressé et signé par les membres présents pour être ensuite transmis à Monsieur le Préfet.

Le Maire d'Omey - Jean Debeury

24.02.1853 - Voeux à l'occasion du mariage de l'Empereur

L'an 1853, le 24 Février, le Conseil Municipal de la commune d'Omev s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mr Edouard Ponsard-Chavance, Maire :

Présents: MM. Jean Debeury Adjoint, Antoine Champenois-Poirat, Vigy Etienne, Vigy Charlier, Charles Bastien, Lambert Jacques, Noël Vigy, Millet Prudent, Jean-Baptiste Prin.

Un membre propose d'adresser à sa Majesté l'Empereur, l'adresse suivante à l'occasion de son mariage :

Sire,

Organe des habitants de la commune d'Omev le Conseil Municipal réuni en session vient vous offrir ses voeux à l'occasion de votre mariage.

Confiants en votre étoile, dont l'éclat pour eux n'a jamais pâli, les habitants de la commune dès le jour de votre heureuse apparition sur le sol Français vous ont acclamé !!

Aussi, le jour de votre mariage a-t-il été pour eux un jour de joie et de bonheur.

La femme que vous avez choisie, sera pour la France, l'ange de la bienfaisance et de la bonté comme vous en êtes le génie tutélaire et sauveur.

Agréez Sire, de vos sujets, les hommages les plus respectueux.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Le Conseil décide que cette adresse sera immédiatement communiquée à Monsieur le Préfet avec prière de la transmettre à qui de droit.

Le Maire d'Omev - Edouard Ponsard-Chavance

10.02.1866 - Fixation du taux de rétribution scolaire

L'an 1866, le 10 Février, le Conseil Municipal de la commune d'Omev s'étant réuni sous la présidence de Monsieur Ponsard, Maire de la Commune, pour la session ordinaire du mois de Février

Présents - MM. Ponsard, Leblant, Prin, Millet, Viart

Monsieur le Président a donné connaissance de la Loi du 15 Mars 1850, des décrets des 7 Octobre suivant, 31.12.1853 et 19.04.1862, ainsi que de la circulaire de Monsieur le Préfet du 20 Janvier 1853, relatives aux dépenses de l'enseignement primaire, et a invité le Conseil Municipal à délibérer sur ces dépenses ainsi que sur les moyens d'y pourvoir pour l'année 1867.

Le Conseil après en avoir mûrement délibéré, a pris successivement les décisions suivantes.

Le taux de la rétribution scolaire dans les écoles primaires publiques de la commune est fixé pour l'année 1867 :

A deux Francs pour tout enfant qui fréquente les classes

Toutefois, les pères de famille auront la faculté de contracter un abonnement annuel qui est fixé ainsi qu'il suit, savoir :

A 12 Frs pour un seul enfant

A 10 Frs par enfant, si deux enfants appartenant au même ménage fréquentent les classes,

A 8 Frs par enfant si le même ménage compte dans l'école 3 enfants au moins.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire - Edouard Ponsard

29.03.1877 Date foires aux moutons

L'an 1877, le 29 Mars, le Conseil Municipal de la commune d'Omey étant réuni sous la présidence de Monsieur Ponsard en séance extraordinaire, par autorisation de Monsieur le Préfet en date du 25 Septembre 1876,

Présents : Edouard Ponsard, Charles Leblant, Champenois Vigy, Pierre Viart, Debeury Gilbert

Le Président donne lecture du décret du 27 Juin dernier et de la circulaire du 1er Août suivant, concernant la fixation du traitement des receveurs municipaux

Dans la même séance, et en vertu de l'autorisation de Monsieur le Préfet en date du 24 Mars 1871, Monsieur le Président donne lecture au Conseil d'un extrait des délibérations du Conseil Municipal de la ville de Châlons-s-Marne, demandant l'établissement de deux foires aux moutons à Châlons, la première, le samedi qui suit le 9 Octobre, la seconde le jour de la foire de la Saint-Martin, et prie le Conseil Municipal d'Omey d'émettre son avis sur cette création.

Le Conseil après avoir examiné la question, fait les observations suivantes :

1° - Que le prix de 0,20 Frs par tête, pour droit de place est exagéré, et aurait pour conséquence d'éloigner les propriétaires de moutons,

2° - Que la fixation des dates des deux foires, en Octobre et Novembre se trouvent trop rapprochées des foires de Suippes et qu'il y aurait lieu de craindre que la concurrence faite à ces dernières, si fréquentées de longue date, ne nuise aux intérêts de la ville de Suippes. Qu'en conséquence il serait à désirer que les foires à moutons à établir à Châlons, puissent avoir lieu au printemps avant et après la tonte, époques auxquelles les éleveurs seraient heureux de trouver des débouchés qui n'existent pas quant à présent.

Sous le bénéfice de ces observations, le Conseil Municipal d'Omey pense que les deux foires à créer à Châlons, pourraient être utiles et adhère à la proposition du Conseil Municipal de Châlons.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus.

Le Maire d'Omey - Edouard Ponsard

NOS JOIES ET NOS PEINES

Naissances

21.06.92 Antoine HAQUELLE
14.07.92 Tony CUGLIETTA
27.07.92 Margaux CHEMOLLE

Mariage

11.07.92 Daniel NIEMIADOMSKI et Magali EXCOFFIER

Transcriptions de décès et inhumation

24.03.92 Madame MALVY-DORRION Lucie
05.05.92 Monsieur OPPICI Marc
23.05.92 Madame BERTHELOT-RENAULT Marie-Claire
07.09.92 Monsieur BOYER Robert

Nouveaux venus au village

Famille GRIZAUD
Monsieur BROUTIN Gérard
Monsieur FRAY Fabrice

Histoire des bistrots dans la commune

Le changement d'exploitant du café, nous a amené à évoquer l'évolution des cafés dans le village.

Bien plus qu'aujourd'hui, le bistrot était alors un lieu de réunion et de convivialité; que de contacts pris, de moments de solitude effacés grâce à l'atmosphère qui y régnait, qui se souvient des interminables parties de cartes du dimanche..?

Avant, on buvait dehors et on mangeait chez soi ! aujourd'hui on boit chez soi et on mange dehors. !

Au début du siècle il y avait plusieurs cabarets à Omev.

1 Cafetier-limonadier était installé dans la maison occupée actuellement par Mme Regnault, rue du Pont. Cette affaire a été ensuite transférée rue aux Vaches, là où habite la famille Gay. Cet établissement était tenu par Georgette Montal épouse Mouchard.

1 café existait aussi route de Pogny. "Chez la mère Vincent", il était exploité par Mme Oppici à l'emplacement des maisons appartenant à MM Excoffier et Pierre; il fut définitivement fermé en 1938.

Plus près de nous, il y avait le café de la Marine, dit "Chez Paulette" qui avait essentiellement pour clientèle les marinières, nombreux à l'époque, ainsi que les ouvriers de l'usine, il se situait ruelle Caillot. Ce bistrot a été tenu par Mme Oppici Paulette de 1937 à 1957. Les deux propriétaires successifs étaient la famille Ravasio et Monsieur Boban, ce dernier vendit son affaire à la société Omya, qui après l'avoir transformé en appartements le rasa pour en faire l'installation de chargements.

De mémoire d'homme, trois cafés ont longtemps été exploités ensemble dans notre village.

Les changements de mode de vie de la population ont fait que sont intervenues différentes fermetures, seul subsista le café Lesaint, ou pour les gens d'Omev, "chez Louise", cet établissement fut acheté en 1911 à Monsieur Faulhaber, et les nouveaux propriétaires en firent un café-épicerie, bureau de tabac et cabine téléphonique.

Le dimanche, la jeunesse pouvait venir y danser au son du piano-mécanique ou faire des parties de billard. Dans les années qui suivirent la guerre 40 on y prenait aussi pension. Il s'agissait du personnel des entreprises qui effectuaient des travaux de montage à l'usine.

Après le décès de Louise Lesaint-Debeury en 1977, le café fut repris par son fils Robert, puis en 1980 par la veuve de Robert Lesaint, Marie, ceci jusqu'au 31 Octobre dernier.

Les Cigognes

Lors de notre précédente édition, nous nous étions posé la question : reviendront-elles ? Elles sont effectivement revenues nicher sur le même pylône. Elles ont d'ailleurs donné naissance à 3 cigogneau, dont un a malheureusement dû être dirigé sur Nancy pour y recevoir des soins suite à un accident (membre cassé).

La présence de ces oiconidés a été l'occasion de nombreuses observations et visites ayant fait l'objet d'un reportage au journal télévisé Champagne-Ardenne et d'article de presse ainsi qu'en témoigne le document ci-dessous paru dans l'UNION.

Une bague au doigt pour l'avenir de la cigogne blanche

A Omev (Marne), trois cigogneau se sont vu passer la bague au doigt par un bagueur professionnel. Une opération pour connaître leurs futurs déplacements et, partant, la qualité de leur milieu naturel.

« **V**OUS ne les déranger pas trop ? Etes-vous sûrs qu'elles vont revenir l'année prochaine ? » Chez les salariés comme chez les responsables de l'entreprise Ormya à Omev, l'inquiétude grandit au fur et à mesure que s'élève la nacelle contenant un bagueur professionnel. C'est qu'ils y tiennent, à leur nid de cigognes blanches. Comme à la prunelle de leurs yeux !

Véritables mascottes de l'entreprise, ces oiseaux rares dans la région ont curieusement choisi de nicher au cœur de l'usine à craie. Perchées à plus de cinq mètres du sol sur l'une des plate-formes métalliques d'un pont enjambant le canal, elles se moquent du bruit et de la poussière, de l'incessant va-et-vient humain qui défile sous leurs pattes.

Une opération de professionnels

Préparé comme une véritable opération militaire, le baguage répond à l'impérieuse nécessité de connaître les déplacements de la cigogne migratrice. « Si la cigogne blanche est bien connue en Alsace, ses déplacements hors de cette région sont très peu connus », explique M. Ferté, ornithologue bénévole et meilleur spécialiste des cigognes blanches en Champagne-Ardenne.

« D'où viennent-elles ? Où nidifient-elles si elles reviennent ? Quelles sont leur route ? Quels problèmes rencontrent-elles ? » Autant de questions auxquelles le baguage peut apporter des réponses !

L'apparition bruyante de la nacelle perturbe inévitablement la vie de la nichée comme la sensibilité à fleur de peau des hommes d'Ormya. Une cigogne blanche s'envole et ne cesse de tourner anxieusement autour du nid. L'opération est cependant parfaite-

Une opération nécessaire pour connaître avec exactitude les déplacements de la cigogne blanche dans la région.

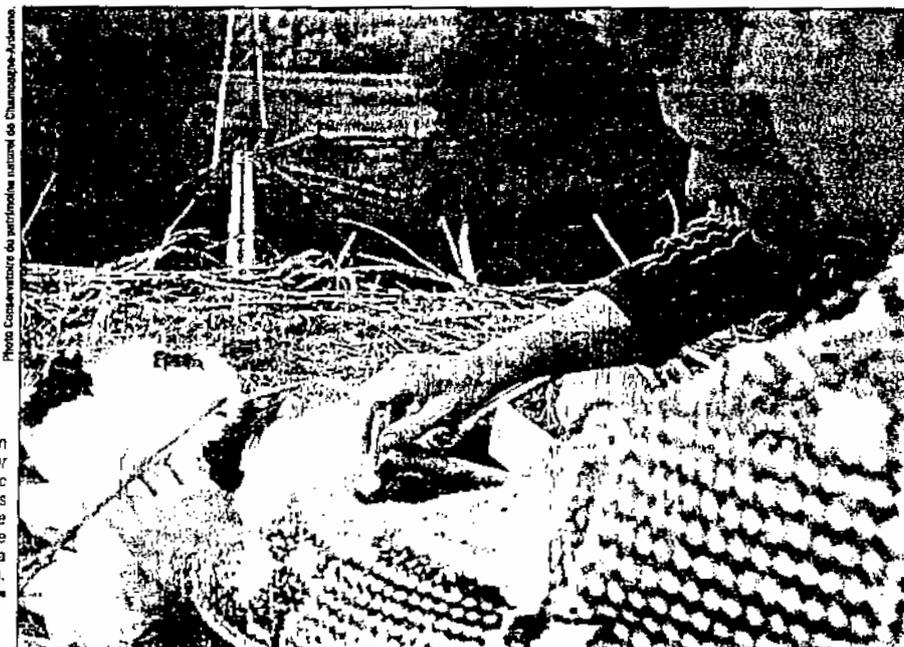


Photo Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne.

ment contrôlée. Les bénévoles champenois de la Ligue de protection des oiseaux (L.P.O.) n'ont-ils pas fait appel à Raymond Varnier, bagueur professionnel depuis plus de vingt ans et agrégé par le Muséum d'histoire naturelle ?

Plus habitué à grimper dans les arbres qu'à s'installer dans une nacelle, Raymond Varnier avoue n'avoir jamais vécu une opération aussi inconfortable. Mais il n'aura fallu au bagueur professionnel qu'un peu plus d'un quart d'heure pour baguer les trois cigogneau que contient le nid de branchages. Seuls quelques rares éclairs de

plumes blanches et noires viennent témoigner de la nervosité apeurée de ces oisillons âgés d'un mois. « Ce soir, ils ne s'en souviendront plus », assure M. Ferté.

Un témoin biologique

Traquée après la Révolution française lorsque la chasse devint un droit démocratique, affaiblie par les changements de technique agricole, la cigogne blanche a petit à petit déserté les horizons champardennais. Malgré la raréfaction de son milieu naturel, une souche régionale est cependant parvenue à se maintenir. Le nid d'Omev en est l'une des preuves vivantes. La

proximité de la Vallée de la Mame comme des étangs d'Argonne permet à ces oiseaux de se nourrir de petits mammifères, batraciens ou autres poissons.

Mais, comme l'affirme Arnaud Callec, du Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, ce milieu humide si particulier et si riche est à son tour menacé. « Le long de la vallée de la Mame, il disparaît deux à trois prairies humides par an », souligne-t-il. Sans parler de la « catastrophe » que représente « la transformation de bras morts de la Mame en grèvières » et de la « dis-

parition des haies à la suite des remembrements ».

La cigogne blanche est ici l'irremplaçable témoin de la qualité biologique de ce milieu. C'est pourquoi l'étude rigoureuse de ses déplacements, rendue possible par le baguage, donnera d'utiles informations sur la dégradation ou non du milieu qui l'accueille. Car c'est bien de la qualité de cet environnement que dépend l'avenir champardennais de la cigogne blanche. Et pas du bruit éphémère d'une nacelle contenant un bagueur professionnel...

Dominique Charton

Bonne retraite MARIE !

Madame Lesaint cède son affaire, et peut maintenant bénéficier d'une retraite bien méritée après 50 années de bons et loyaux services.



Le nouvel exploitant est Monsieur Gérard Broutin, il a pris possession des lieux le premier Novembre.

Il a procédé à des transformations assez conséquentes qui donnent un air nouveau à son commerce.

A signaler pour les jeunes, des jeux tels que Juke-box, baby-foot, Flipper et billard américain.

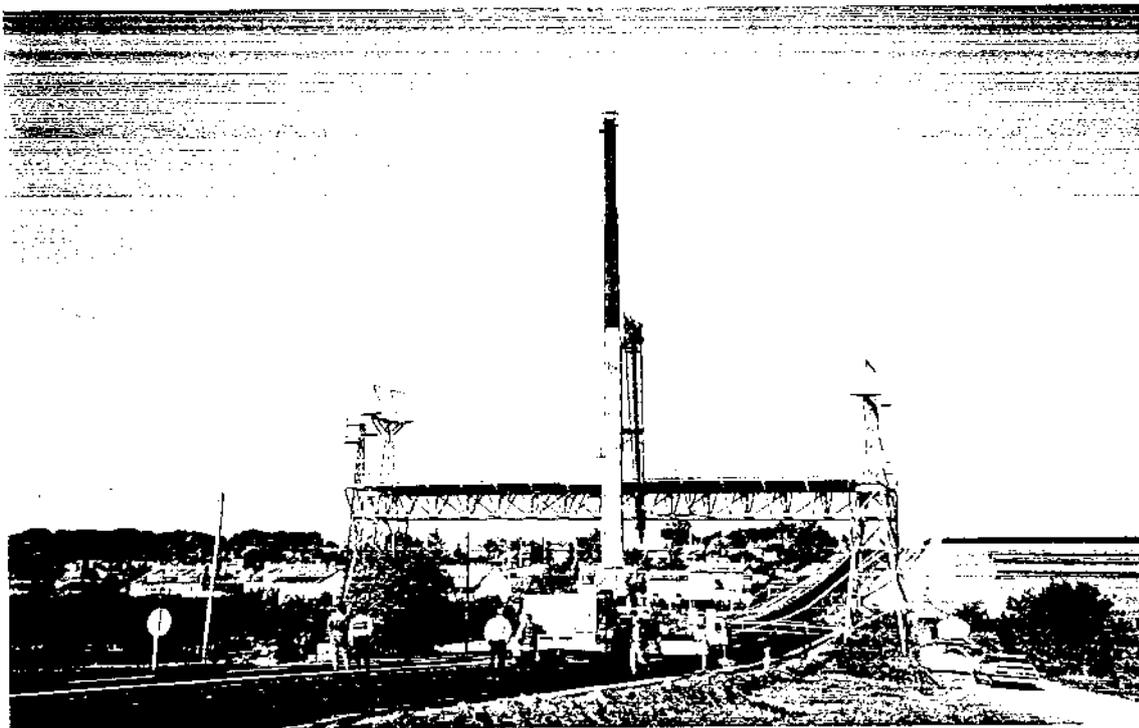
Nous lui souhaitons bonne chance et prospérité dans son entreprise.

Disparition d'un Quinquagénaire

Depuis 52 ans, un pont métallique protégeait la RN 44 et ses usagers, des éventuelles chutes de craie pouvant provenir du passage des wagonnets du transporteur aérien reliant l'usine d'Omey aux carrières des Mothées.

Ce transporteur aérien était désaffecté depuis 1979. C'est ainsi que le 17 Octobre dernier, quelques spectateurs purent assister aux derniers moments de ce pont.

Nul doute que ce jour-là, les plus âgés d'entre-nous ont un peu eu l'impression de perdre un point de repère.



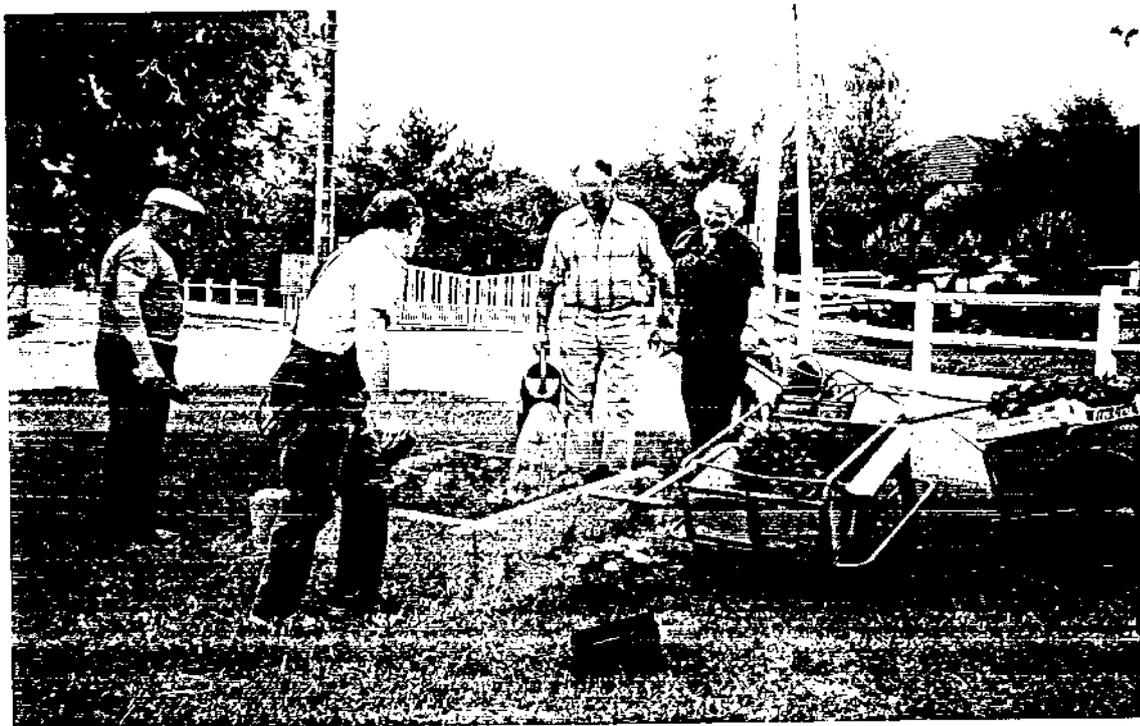
Collecte du verre

Vous connaissez tous la benne à verre qui se trouve derrière l'école. En raison du but humanitaire de cette collecte. "Lutte contre le cancer", vous serez certainement intéressés de savoir qu'en 1991, et pour la seule commune d'Omey, 6 tonnes ont été récupérées.

Nous savons bien qu'il est toujours un peu fastidieux de se déplacer pour jeter la verrerie usagée et que la poubelle en reçoit elle aussi sa part, mais un petit effort de tous peut encore augmenter notre bien modeste participation à cette juste cause qu'est la lutte contre le cancer.

Nous comptons sur vous et d'avance merci.

DITES LE AVEC DES FLEURS



Communautés de communes

C'est une opération en pleine actualité. Nous allons essayer en fonction des éléments que nous possédons à ce sujet de résumer les points les plus importants :

De quoi s'agit-il ? de réunir le potentiel de plusieurs communes (3 au minimum) pour réaliser en commun certains projets.
Pour exister, une communauté doit exercer au moins 2 compétences obligatoires
1 compétence optionnelle

Conditions financières

- Apport - des biens meubles ou immeubles de la communauté
- des sommes perçues des administrations, associations ...
- des subventions de l'état - région - département
- des produits des dons et legs
- des produits des taxes redevances et contributions correspondant aux services rendus
- des ressources fiscales - taxes professionnelles de zone, taxe d'habitation, taxes foncières bâti et non bâti. Eventuellement toute la Taxe professionnelle, les trois autres taxes restant au bénéfice de la commune.
- des produits des emprunts

Le transfert patrimonial peut concerner tout bien mobilier ou immobilier, et peut se faire sous forme d'affectation simple ou de transfert de propriété.

La gestion des compétences mises en commun est effectuée par le Conseil de communauté de communes. La répartition des sièges s'effectue proportionnellement au nombre d'habitants de chaque commune - minimum 1 siège par commune, maximum 50% des sièges.

Le taux des différentes taxes - T.H. - T.P. - T.F. sont uniformisés au sein de la communauté et correspondent à la moyenne des taux pratiqués dans les différents sites.

Au vu des informations mises à notre disposition à ce jour et compte tenu de la politique municipale actuelle, il semble peu intéressant pour la commune d'Omey d'adhérer à ce système.

Nous nous réservons toutefois de revenir sur notre position si la situation devait évoluer.

Les Orchidées sauvages

Notre sol calcaire laisse prospérer des merveilles florales, rares en France et fort méconnues dans notre commune.

Le 13 Juin dernier, le CCL a invité la population à une sortie champêtre afin de découvrir cette floraison. Sous la conduite avertie de S. Boissimon, un public intéressé put admirer le muguet des Alpes, et des orchidées sauvages. En France on en compte une vingtaine de variétés et un peu moins d'une centaine d'espèces. Rien que sur le site d'Omey, au lieu dit les Mothées une vingtaine y sont répertoriées. Ces labelles (pétales antérieurs) qui donnent aux orchidées leur magnificence, rappellent certains insectes, d'où les noms de Orchibourdon, Orchimouche, Orchimoustique...

Des orchidées sauvages à deux pas de chez nous, et l'exposé d'un guide expérimenté donnèrent envie à chacun de se réunir en 1993, pour d'autres explorations de la nature.



BLOC-NOTE

9	Janvier	1993	Repas de la Sainte-Barbe
30	Janvier	1993	Galette des Rois
20	Février	1993	Concours de Belotte
4	Avril	1993	Exposition-vente des travaux du Club des Loisirs
10	Avril	1993	Bal de la section Football
1	Mai	1993	Critérium Cycliste
23	Mai	1993	Rallye Touristique
	Mai ou Juin		Méchoui
	A déterminer		Sortie Nature
3/4	Juillet	1993	Tournoi de Foot
14	Juillet	1993	Repas des Anciens et remise des dictionnaires aux élèves rentrant en 5 ^e
25/26	Septem.	1993	Fête Patronale

Tél. 26.64.91.91
poste 2186

BULLETIN D'ANALYSE D'EAU

FP Commune de : OMEY N° UD : 4150 N° Commune :
 Lieu de prélèvement : Mr. PERRAULT (Maire)
 Prélèvement effectué par Monsieur : DANDELOT de la DDASS, le 20/08/92 à heures
 Analyse commencée le : 20/08/92 à 13 heures
 Mesures faites sur place par la DDASS : mg/l

ANALYSE BACTÉRIOLOGIQUE (Technique utilisée : membranes filtrantes)

- 1) Dénombrement total des bactéries sur gélose nutritive :
 a) nombre de colonies après vingt-quatre heures à 37° par 1 ml
 b) nombre de colonies après quarante-huit heures à 20/22° par 1 ml
- 2) Colimétrie :
 a) Bactéries coliformes : 0 par 100 ml
 b) Escherichia Coli : 0 par 100 ml
 Epreuve d'identification :
- 3) Dénombrement des streptocoques fécaux : 0 par 100 ml
- 4) Dénombrement des Clostridium sulfito-réducteurs : par 20 ml
- 5) Recherche de bactéries pathogènes : par 100 ml

EXAMEN PHYSIQUE :

Turbidité : unité NTU
 Résistivité électrique à 20° C : 2380 ohms/cm
 pH à 20° C : unités pH
 Couleur, odeur, saveur :

ANALYSE CHIMIQUE :

Oxygène cédé par KMnO4 à chaud 10 mn (en milieu acide) : mg/l
 Dureté totale : degré français
 Titre alcalimétrique complet (T.A.C.) : degré français
 Ammonium (NH4+) : mg/l
 Nitrites (NO2-) : mg/l
 Nitrates (NO3-) : 17,4 mg/l
 Chlorures (Cl-) : mg/l
 Sulfates (SO4-) : mg/l
 Fer :

Observations :

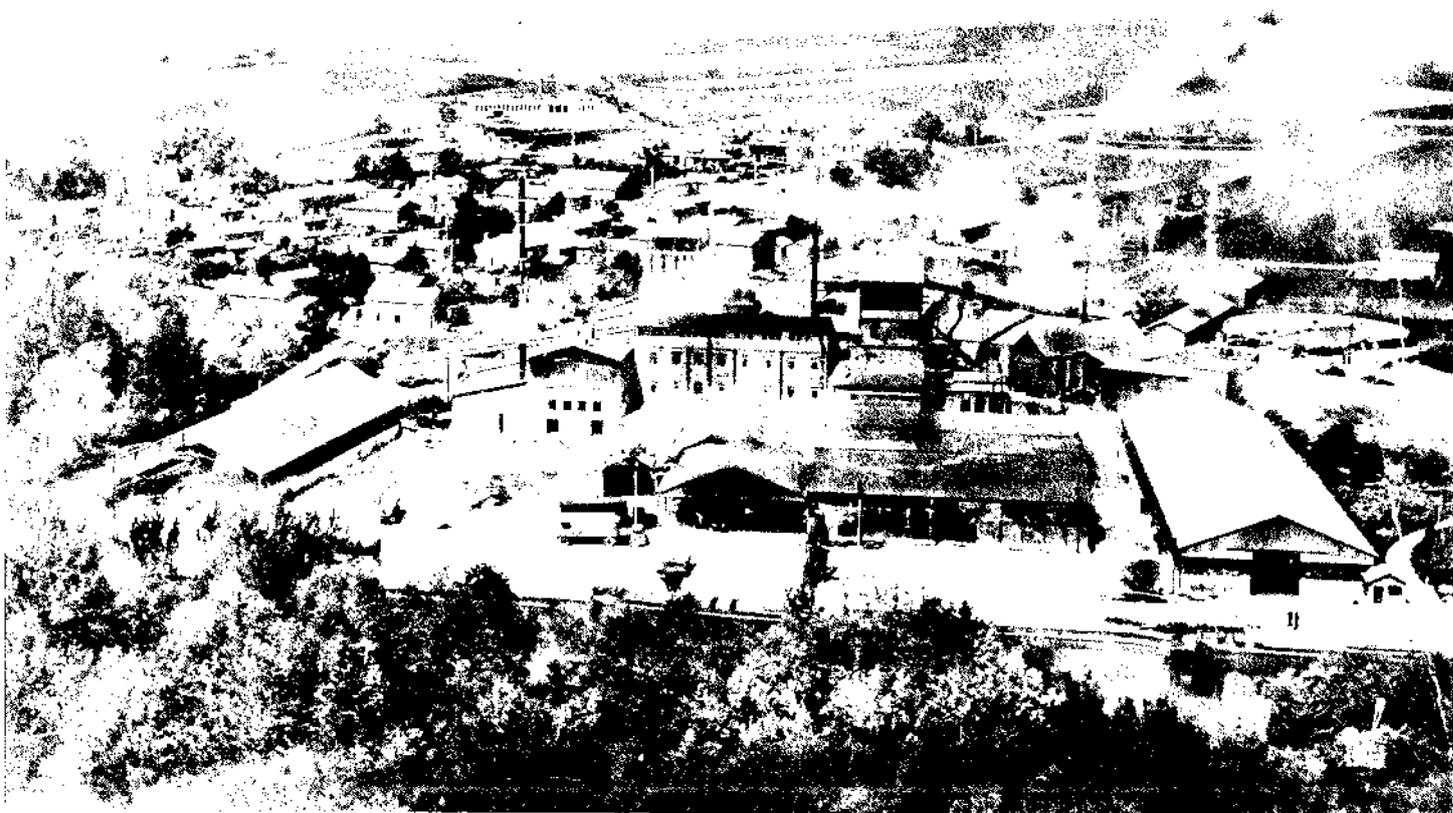
CONCLUSIONS : EAU CONFORME AUX NORMES BACTÉRIOLOGIQUES ET
 CHIMIQUES DE POTABILITÉ POUR LES PARAMETRES TESTÉS.

Châlons-sur-Marne, le 21/08/92
 Le Directeur du Laboratoire

Mme BAUDINAT

Contrôle Sanitaire effectué par la DDASS
 Service d'Hygiène du Milieu
 Rue de Vinetz
 51038 CHALONS-SUR-MARNE CEDEX
 Tél. 26.65.18.57

CES RÉSULTATS DOIVENT
 ÊTRE PORTÉS A LA
 CONNAISSANCE DU PUBLIC



OMEY en 1957

C'est ainsi que la porte de la sacristie fut enfoncée sous la poussée irrésistible d'un groupe épouvanté. J'y pénétrais à la suite et, résignée, je m'assis sur une marche d'escalier. Ma fille vint m'y rejoindre. Les Allemands, s'étant aperçus que cette pièce était envahie, abattirent sauvagement ceux qui venaient y chercher refuge. Ma fille fut tuée près de moi d'un coup de feu tiré de l'extérieur. Je dus la vie à l'idée de fermer les yeux et de simuler la mort. Une fusillade éclata dans l'église. Puis de la paille, des fagots, des chaises furent jetées pêle-mêle sur les corps qui gisaient sur les dalles. Ayant échappé à la tuerie et n'ayant reçu aucune blessure, je profitai d'un nuage de fumée pour me glisser derrière le maître-autel. Il existe dans cette partie de l'église trois fenêtres. Je me dirigeai vers la plus grande qui est celle du milieu et, à l'aide d'un escabeau qui servait à allumer les cierges, je tentai de l'atteindre. Je ne sais alors comment j'ai fait, mais mes forces étaient décuplées. Je me suis hissée jusqu'à elle, comme j'ai pu. Le vitrail était brisé, je me suis précipitée par l'ouverture qui s'offrait à moi. J'ai fait un saut de plus de trois mètres, puis je me suis enfuie jusqu'au jardin du presbytère. Ayant levé les yeux, je me suis aperçue que j'avais été suivie dans mon escalade par une femme qui, du haut de la fenêtre, me tendait son bébé. Elle se laissa choir près de moi. Les Allemands alertés par les cris de l'enfant nous mitraillèrent. Ma compagne et le poupon furent tués. Je fus moi-même blessée en gagnant un jardin voisin ». Selon les dépositions de plusieurs participants au massacre, la charge explosive qui doit faire s'effondrer l'église n'est pas suffisante pour atteindre son objectif. « La destruction de la voûte de l'église échoua. La suite du massacre releva-t-elle d'un ordre ou d'une initiative de sous-officiers SS ? Vraisemblablement de la conjonction d'un ordre et d'initiatives individuelles : les récits des exécuteurs décrivent quelque chose proche d'un délire du champ de bataille, lorsque des hommes libèrent toute leur violence, avec l'autorisation de leur hiérarchie. Mais il n'y a pas eu de bataille ». Toujours selon les dépositions des assassins, après l'explosion de la charge, des SS « entrent à l'intérieur de l'église où ils ont tiré des rafales de mitraillettes, tandis que d'autres SS ont lancé des grenades à main à l'intérieur du même édifice, sans aucun doute pour achever la population » ; « au moment où le feu a été mis à l'église, on entendait toujours des cris à l'intérieur, mais moins qu'au début, ce qui prouve que, lorsqu'on y a mis le feu, des personnes étaient encore vivantes ou agonisantes ».

Après 18 heures, un ingénieur des chemins de fer, Jean Pallier, arrive en camion en vue du village. Il raconte : « Au sommet d'une côte, nous avons pu apercevoir le bourg qui n'était plus qu'un immense brasier ». Il est arrêté avec ses compagnons de voyage à trois cents mètres de l'entrée du village et autorisé à rester sur place après une fouille. Il est ensuite rejoint par les passagers du tramway parti de Limoges habitant Oradour ou s'y rendant. En tentant de rejoindre le bourg à travers champs, J. Pallier constate que la localité est complètement cernée par un cordon de troupes en armes. Le groupe d'une quinzaine de personnes est arrêté vers 20 heures et, après plusieurs vérifications d'identité, relâché avec ordre de s'éloigner du village ; un sous-officier parlant correctement le français déclare aux membres de la petite troupe : « Vous pouvez dire que vous avez de la chance ». Le massacre est terminé.

À l'exception d'une section de garde, les SS quittent Oradour entre 21 heures et 22 h 30. Les SS passent la nuit dans la maison Dupic, dans laquelle seront retrouvées « plusieurs centaines de bouteilles de vins vieux et de champagne récemment vidées ». Selon un témoin qui voit passer les Allemands, « dans cette colonne allemande, j'ai remarqué plusieurs automobiles « conduite intérieure ». Parmi les camions militaires se trouvait l'auto appartenant à M. Dupic, marchand et négociant en tissus à Oradour. Il y avait la camionnette du marchand de vins. Sur l'un des camions, un Allemand jouait de l'accordéon. Il était juché sur le haut du véhicule qui était très chargé. Il y avait des sacs, des ballots ». Le 11, puis le 12 juin, des groupes de SS reviennent à Oradour pour enterrer les cadavres et rendre leur identification impossible, reproduisant une pratique usuelle sur le front de l'Est. Dans sa déposition du 11 juin, le sergent Boos explique : « J'ai personnellement déblayé l'église. Je portais des gants pour cette besogne. Je prenais les cadavres et les restes, les sortais de l'église et les mettais dans un tombeau creusé à cet effet. Pendant ce travail, une ligne de sentinelles était en position et tirait sur les civils qui s'approchaient de la forêt ». Un autre SS déclare : « Le lendemain, nous sommes revenus pour enterrer les morts. J'étais dans l'église pour sortir les cadavres, en nombre inconnu tant ils étaient brûlés, cadavres de femmes et d'enfants. Nous les avons enterrés derrière l'église et nous sommes partis ».

Jean Pallier est l'une des premières personnes à entrer à Oradour dans la matinée du 11 juin, en compagnie de quelques hommes : « Tous les bâtiments y compris l'église, les écoles, la mairie, la poste, l'hôtel que ma famille habitait, n'étaient plus que ruines fumantes. En tout et pour tout, nous n'avions aperçu que trois cadavres carbonisés en face d'une boucherie et un cadavre de femme non carbonisé, mais tuée d'une balle dans la nuque ». C'est lors d'un deuxième passage qu'il découvre les charniers : « Au milieu d'un amas de décombres, on voyait émerger des ossements humains calcinés, surtout des os de bassin. Dans une dépendance de la propriété du docteur du village, j'ai trouvé le corps calciné d'un enfant. Je vis plusieurs charniers. Bien que les ossements fussent aux trois quarts consummés, le nombre de victimes paraissait très élevé ». Il pénètre ensuite dans l'église : Il n'est pas de mots pour décrire pareille abomination. Bien que la charpente supérieure de l'église et le clocher soient entièrement brûlés, les voûtes de la nef avaient résisté à l'incendie. La plupart des corps étaient carbonisés. Mais certains, quoique cuits au point d'être réduits en cendres, avaient conservé figure humaine. Dans la sacristie, deux petits garçons de douze ou treize ans se tenaient enlacés, unis dans un dernier sursaut d'horreur. Dans le confessionnal, un garçonnet était assis, la tête penchée en avant. Dans une voiture d'enfant reposaient les restes d'un bébé de huit ou dix mois. Je ne pus en supporter davantage et c'est en marchant comme un homme ivre que je regagnai le hameau des Bordes ». Tous les témoins sont bouleversés par le degré auquel nombre de corps des quelques 350 femmes et enfants avaient été mis en pièces : «Çà et là des morceaux de crânes, de jambes, de bras, de thorax, un pied dans un soulier».

Après la destruction du village, les familles survivantes vivent dans des baraquements en bois, puis dès 1953, dans une vingtaine des deux cents maisons construites à quelques centaines de mètres des ruines, le « nouveau bourg », dont seule la rue conduisant de la place principale aux ruines porte un nom, l'avenue du 10-juin, les six autres rues ne recevant un nom qu'en 1992.

Jusqu'au début des années soixante, les habitants observent un deuil permanent et Oradour est une ville morte, où ne sont célébrés ni communion, ni baptême, ni mariage, sans aucune activité festive et où la seule vie associative est constituée par les activités organisées par l'Association nationale des Familles des Martyrs d'Oradour. Selon le médecin du nouveau bourg, le docteur Lapuelle, « à l'époque, le bourg était d'une extrême tristesse. Des rues désertes. On voyait peu de gens. Et surtout, ce qui frappait, c'est qu'on ne voyait pas d'enfants. Et cette tristesse était quelque chose d'indescriptible. Surtout, il existait à l'époque une drôle d'ambiance dans l'Association des familles qui était encore sous le choc du massacre et qui pensait qu'il fallait observer une génération de deuil dans ce pays ». Pour certains, comme Jeannette Montazaud, la proximité des ruines est pesante : « La seule chose que je n'aime pas, c'est que le nouveau bourg soit si proche. J'aimerais pouvoir ouvrir ma fenêtre et ne pas voir les ruines ».

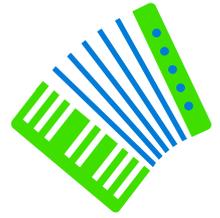
Le deuil permanent se révèle être un lourd fardeau pour les habitants, et particulièrement pour les jeunes. Amélie Lebau, qui avait quinze ans en 1944, ne peut porter des vêtements de couleur qu'après son mariage : « Comment vous dire ? Moi, le deuil a été quelque chose qui m'a terriblement marquée. Affreusement marquée. Défiler tous les dimanches en noir dans le vieux bourg devenait presque un supplice. Parce que, bon, on y rencontrait toujours des gens qui avaient souffert, on parlait des morts et on ne parlait jamais de la vie ».



Entrée d'Oradour-sur-Glane avec le panneau « **silence** » en respect des victimes.

EV

Un regard sur Omey



La salle des fêtes

En 1960, le conseil municipal prend la décision de construire une salle des fêtes, après la recherche de financement, en 1961 le projet est abandonné et repris en 1963.

En 1964, des demandes de subventions sont faites à l'état, la construction peut commencer. Le 7 février 1965 c'est l'inauguration.

En 1983, la salle subit une réfection extérieure et intérieure.

Pour le bicentenaire de la révolution française en 1989, un arbre de la liberté est planté près de la salle rue Jean Jaurès : il y a 3 arbres, c'est celui du milieu. La même année l'agrandissement de la salle est voté au conseil. L'extension et l'aménagement sont faits en 1990.

De 1991 à 2002, plusieurs travaux ont été réalisés : l'achat d'une cuisinière, d'une armoire réfrigérante, d'un congélateur, des baies vitrées remplacent les fenêtres, l'amiante est supprimée, des rideaux anti feu sont posés suite à un contrôle sécurité en 2002.

Le conseil municipal actuel lance une étude pour une future rénovation complète de la salle : le coût du chauffage, une climatisation pour réduire les bruits nuisant au voisinage et une remise aux normes.

Et le cylindre en pierre près de la salle qui amuse les enfants depuis tout ce temps ?????

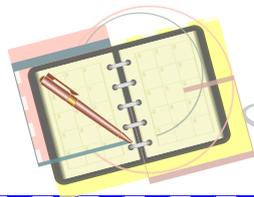
Il a été trouvé pendant des travaux d'écoulement des eaux usées dans d'anciennes gadoues qui se trouvaient sous un grand sapin à l'entrée du village en venant de Pogny.

D'après les petits enfants de Messieurs Léon Petit et Alfred Jacquet (cocher de M.Ponsard) et de M et Mme Oppici Guy, ce roule en pierre de Meuse était tiré par des chevaux de traie, il servait à tasser les chemins du château d'Omey, propriété du sieur Ponsard et pour les voies empierrées du village.

Lors du dernier bulletin, un oubli de ma part a été fait, j'ai omis de citer le nom de la cloche de notre église : elle est nommée Charlotte Valentine par son parrain M. Charles Leblanc adjoint au maire et par sa marraine Mlle Marie Victoire Valentine Ponsard.

Tous les renseignements pour cet article ont été pris dans les anciens bulletins municipaux et les archives de la commune.

S.K



Bloc Notes

☞ Vœux du Maire	8 janvier
☞ Galette des Rois	14 janvier
☞ Concours de belote de l'Amicale des Sapeurs Pompiers	29 janvier
☞ Bourse aux capsules	6 février
☞ Soirée choucroute	12 février
☞ Prochain conseil d'école du R.P.I.C. Vallée de la Craie	11 mars
☞ Ouverture Licence IV Prévues le 26 mars ou le 9 avril	
☞ Concours de belote C.C.L.	13 mars
☞ Horaire d'été	Avancé de + 1 h00 nuit du 26 au 27 mars
☞ Chasse aux œufs de Pâques (Cour de l'ancienne l'école)	25 avril
☞ Armistice 1939/1945 :7 mai Rassemblement place René Fray à 11h	7 mai
☞ Barbecue de la commune	5 Juin
☞ Fêtes des voisins	
☞ Dernier conseil d'école rentrée 2010/2011 du R.P. I.C. Vallée de la Craie	juin
☞ Repas des Aînés « offert par la municipalité »	2 juillet
☞ Fête Nationale rendez-vous à 11h place René Fray	14 Juillet
☞ Concours de pétanque C.C.L. football	23 juillet
☞ Horaire d'hiver	retardé de - 1 h00 nuit du 29 au 30 octobre
☞ Halloween	31 octobre
☞ Concours de belotte C.C.L.	5 novembre
☞ Anniversaire de la victoire 1914/1918 : (à 11h)	11 novembre
☞ Soirée Beaujolais C.C.L	18 novembre
☞ Téléthon	3 et 4 décembre
☞ Sainte Barbe de l'Amicale des Sapeurs Pompier	décembre
☞ Illuminations du Village	3/12/2011 au 9/ 01/2012

Quelques numéros utiles

	N° de Téléphone	N° Portable	N° Fax	Mail ou Site Internet
Pompiers	18	112		
S.A.M.U	15			
Gendarmerie	17 ou 03.26.67.74.44			
Centre Anti Poison Reims	03.26.86.26.86			
Hôpital Chalons en champagne	03.26.69.60.60			
MEDECIN				
Dr Klein	03.26.72.94.76			
Dr Opoczynski	03.26.67.70.46			
Dr Perotin	03.26.67.71.20			
Pharmacie de La Moivre	03.26.67.71.24			
Infirmieres				
Mairy-sur Marne	03.26.66.53.49			
Saint-Amand-sur-Fion	03.26.73.91.73			
Presbytère/Paroisse	03.26.68.04.62			
EDF info- conseil	03.26.77.86.03			
EDF Dépannage	0.810.433.051			
GAZ Dépannage	0.810.433.051			
Véolia- Eau/ Accueil clientèle et Dépannage 24h /24	0.810.463.463			
Symsem (service administratif ou Technique)	03.26.67.92.04 03.26.70.19.29			symsem@wanadoo.fr
Mairie d'Omey Ouverture le Mercredi de 18h à 19h le Vendredi de 11h30 à 12h	0.326.67.71.68		03.26.64.49.52	mairiedomey@orange.fr
Site Internet de la Commune d'Omey				Omey.homeip.net
Salle des Fêtes	03.26.67.76.76			
Communauté de Communes de la Vallée de la Craie	03.26.67.50.05		03.26.67.50.05	cccv.homeip.net
Ecoles RPIC (Vésigneul)				http://xxi.ac-reims.fr/ec-vesigneul
Maternelle	03.26.64.39.68			
Primaire	03.26.64.97.07			
Garderie	03.26.64.97.08			
Restauration	03.26.64.97.00			
Allo Service Public	3939			
Informations Cadastre				www.cadastre.gouv.fr
Point informations Personne âgées	03.26.69.51.00			
Victime (infraction pénale)	08.00.88.13.04			
Ecole de Musique Intercommunale Marnaise (à Omey ancienne école)	03.26.08.12.98			www.capassocia.com/emim

